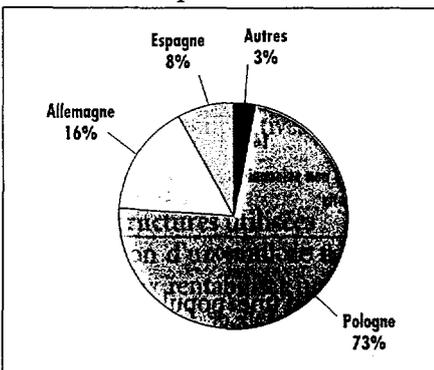


tion et passe de 29.4 % en 1998 à 32.3 % estimé en 1999 bien que l'activité de la filière soit en baisse structurelle.

Mais cette année encore, la France accuse une nouvelle baisse des prix à la production avec une cotation du poulain lourd de bonne qualité estimée à 13,45 F/kg contre 13,81 F/kg en 1998.

En revanche on constate peu de changement par rapport à 1998 sur les prix moyens au détail de la viande équine (73,20 F/kg environ). Ils restent les plus chers du marché avec la viande de veau, ce qui fait un différentiel avec la viande de bœuf identique à celui de 1998, soit 13 F/kg. Suite à la mise en place de nouveaux agrégats, les viandes équines se trouvent regroupées avec les viandes ovines, et l'indice des prix à la consommation des viandes de cheval ne sera donc plus évalué dans les années à venir.

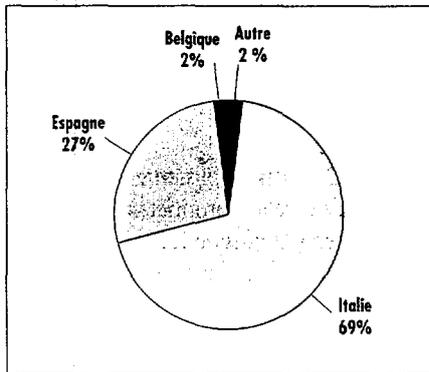
#### Origine des chevaux vivants de boucherie importés en 1999



Source : Douanes, 1999

Le cheptel équin se maintient ces dernières années avec une légère augmentation du nombre de juments de races lourdes probablement suite à la mise en place de la prime aux races menacées en 1996. Bien que l'on constate une production modérée de chevaux de boucherie,

#### Pays destinataires des exportations françaises de chevaux de boucherie en 1999

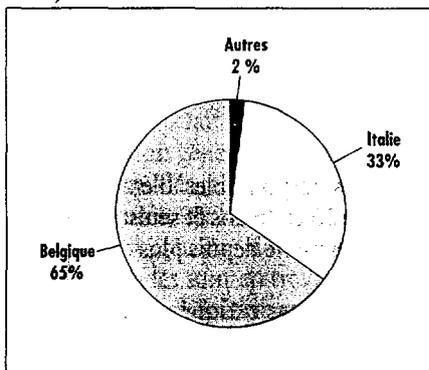


Source : Douanes, 2000

les abattages ont relativement chuté, suite à une augmentation des exportations de chevaux de vivants et une diminution des importations de chevaux vivants.

Dans les échanges d'animaux vivants, la France a réduit ses achats avec les pays tiers par rapport à l'année précédente notamment avec la Pologne, son principal fournisseur. La France se tourne davantage vers les pays européens. Les importations et les exportations françaises au sein de l'Union européenne

#### Pays destinataires des exportations françaises de viande de cheval en 1999



Source : Douanes, 1999

augmentent respectivement de +6 % et +30 % par rapport à 1998.

La France reste le principal importateur communautaire de viandes équines bien qu'elle ait réduit ses achats (-3 %) suite à un repli de la consommation, notamment avec les pays tiers (-7 %) et plus précisément avec les Etats Unis. Ceux-ci sont, avec l'Argentine et le Canada, parmi les principaux exportateurs mondiaux. Principal exportateur de viandes équines en Europe avec la Belgique, les Pays-Bas, et le Royaume-Uni, la France a augmenté sensiblement ses ventes en 1999 (21 %) notamment vers la Belgique et l'Italie, la Belgique restant, malgré une légère baisse, le principal exportateur (cf. Equ'idée n° 37 page 45).

D'après l'Ofival, seules la production et les exportations (effort de la filière pour consolider les débouchés) pourraient continuer à croître en l'an 2000. Mais les bénéfices tirés de la crise bovine en 1996 et 1997 par la viande de cheval ayant complètement disparu, la vente et la consommation de viandes chevalines ont sensiblement chuté en 1999 avec une consommation qui atteint son plus bas niveau historique. Sans une politique nationale de relance, les prévisions pour le second millénaire ne semblent pas optimistes. Les origines de ce manque d'intérêt passent par une accumulation de divers facteurs (prix peu compétitifs, mauvaise répartition et régression des points de ventes, interdiction dans la restauration collective, émergence de maladies telle que la trichinose, réticences culturelles de plus en plus marquées...).

S. SILLE

Sources : "Le marché du cheval", Le marché des produits carnés et avicoles en 1999, OFIVAL. Les Douanes, 1999

## STADE UTILISATIONS

### Les établissements équestres Bretons

Si le développement des activités équines est indéniable en Bretagne, les données économiques et statistiques sur le sujet restent rares. Dans ce cadre, un volet de l'étude « Impact économique du cheval en Bretagne » est consacré aux établissements équestres. Ouverts au public, ces structures constituent un maillon pri-

mordial de la filière équine. L'enquête menée permet de caractériser les établissements équestres tant par leur activité économique que par les emplois qu'ils génèrent ou encore les infrastructures dont ils disposent, les équidés qu'ils utilisent...

Sont appelés établissements équestres

dans ce document, « tous lieux ouverts au public où sont utilisés des équidés. Les établissements équestres sont prestataires de services dans le secteur équin (pension, enseignement, location d'équidés,...) et leurs statuts peuvent prendre de multiples formes (association, entreprise individuelle,...) ».

L'information a été collectée par le biais d'un questionnaire qui s'articule autour des grands axes suivants : activité de l'établissement équestre, infrastructures à disposition, salariés, cavalerie, services et produits proposés, clients et utilisateurs et enfin une partie environnement et attentes. L'échantillon de personnes interrogées a été constitué par tirage aléatoire simple sur la base du fichier des Haras nationaux qui comptent 370 établissements équestres bretons en 1999. Le questionnaire a ainsi pu être soumis à 124 structures.

## L'activité économique

61 % des établissements équestres bretons sont des entreprises individuelles. Par ailleurs, 52 % existent depuis moins de 10 ans. Cette part importante de jeunes structures peut s'expliquer par le développement des pratiques équestres de loisirs constatées ces dernières années. En effet, l'équitation comme l'ensemble des sports de plein air, profite de l'allongement du temps de loisir et du retour aux activités proches de la nature.

Si 12 % des établissements interrogés ne sont pas affiliés, de nombreuses structures ont plusieurs affiliations afin de pouvoir proposer un éventail d'activités plus large à leur clientèle. Ainsi, 53 % des établissements sont affiliés à la DNSE, 48 % à la DNEP et 23 % à la DNTE.

72 % de l'échantillon déclarent enseigner l'équitation. Cette activité est bien souvent complétée par l'encadrement en compétitions (66 %). Ainsi, 56 % des établissements équestres pratiquent principalement le CSO (concours de sauts d'obstacle), discipline la plus connue du grand public. Viennent ensuite la promenade et la randonnée (40 %), suivies du dressage (19 %) et du CCE, concours complet d'équitation (14 %). Les autres disciplines, moins répandues, ne franchissent pas la barre des 10 %.

Par ailleurs, 20 % des établissements louent des équidés et 48 % organisent des randonnées. Si ces chiffres concernent essentiellement les établissements spécialisés dans le tourisme équestre, la quasi-totalité des structures pratique la promenade.

certain type de clientèle. Le travail des chevaux complète judicieusement la pension par un service personnalisé. Ainsi, 67 % des structures bretonnes travaillent les équidés adultes, 41 % les jeunes chevaux et 66 % pratiquent le débouillage.

Enfin, si 22 % des établissements équestres n'ont pas de cavaliers propriétaires, 13 % des structures en ont plus de 15.

En terme de chiffre d'affaires, l'échantillon interrogé se divise équitablement autour de 300 000 francs. Cependant, on note une grande hétérogénéité, puisque 14 % des établissements affichent un chiffre d'affaires supérieur à un million, tandis qu'un tiers sont en dessous de 100 000 francs. Il semble que ces derniers soient peu rentables du fait d'un grand nombre de charges incompressibles dans ce type de structures. De plus, chiffre d'affaires et âge de l'entreprise apparaissent comme des facteurs fortement corrélés. Ainsi, bien souvent, plus la structure est ancienne, plus le chiffre d'affaires est élevé.

Paradoxalement, les taux d'endettement des établissements équestres bretons sont relativement faibles comparés à d'autres entreprises agricoles. En effet, 50 % des structures interviewées sont en dessous des 10 % d'endettement, et seules 9 % franchissent le seuil des 50 % d'endettement.

## Les emplois

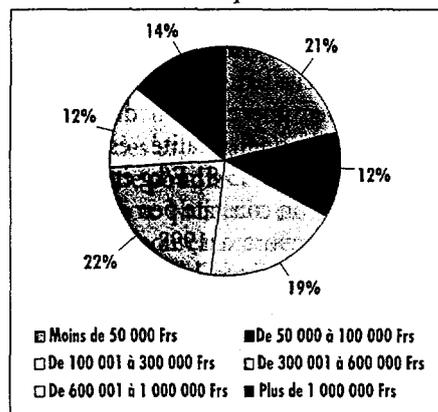
67 % des responsables d'établissement ont entre 25 et 45 ans et seuls 11 % exercent leur activité depuis plus de 20 ans. Il

## Les disciplines pratiquées

L'établissement pratique	Principalement + secondairement	dont : principalement	Score moyen sur 5
Promenade/randonnée	67%	40%	3,85
CSO	72%	56%	3,83
Dressage	42%	19%	2,92
CCE	24%	14%	2,27
Hunter	20%	5%	2,04
Attelage	16%	6%	1,97
Voltige	9%	3%	1,81
TREC	10%	6%	1,67
Horse Ball	8%	2%	1,66
Endurance	9%	4%	1,54
Pony Games	6%	3%	1,4
Equitation américaine	3%	1%	1,19
Handi-sport/Equithérapie	3%	2%	1,1
Autres disciplines	8%	6%	1,29

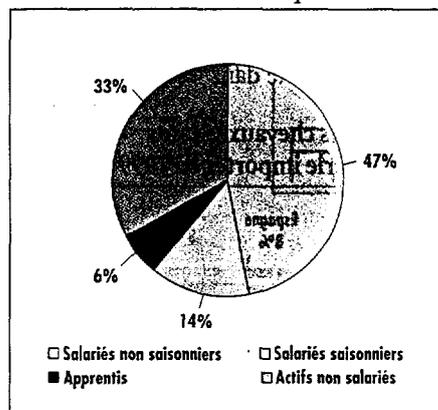
Source : Alix de FLIGUE, 2000

## Chiffre d'affaires des établissements équestres bretons



Source : Alix de FLIGUE, 2000

## Les actifs des établissements équestres bretons



Source : Alix de FLIGUE, 2000

s'agit donc d'une population relativement jeune. Par ailleurs, 27 % des dirigeants travaillent seuls : on compte ainsi, en moyenne 0,88 non salarié par structure et ces personnes représentent 33 % des actifs du secteur. Parallèlement, on dénombre 1,74 salariés en moyenne par

établissement, soit 1,04 équivalent temps plein. A noter que les structures dispensant de l'enseignement comptent statistiquement significativement plus de salariés que celles n'en proposant pas.

Une extrapolation des résultats permet d'évaluer à 970 le nombre d'actifs travaillant dans les établissements équestres bretons, dont 326 non salariés et 644 salariés, soit 386 équivalents temps plein. Le nombre exact a cependant 95 % de chances de se trouver entre 294 et 477 équivalents temps plein. Une étude nationale sur l'emploi estimait le nombre d'emploi à plus de 13 500 dans les établissements équestres en France pour l'année 1999.

36 % des établissements équestres bretons projettent d'embaucher dans les cinq prochaines années. On peut se demander quelles répercussions sur le marché de l'emploi auraient les directives européennes préconisant une réduction du taux de TVA appliqué aux pratiques sportives. La réduction de ce taux diminuerait les charges des établissements et pourrait ainsi rendre ces structures plus compétitives et les inciter à l'embauche.

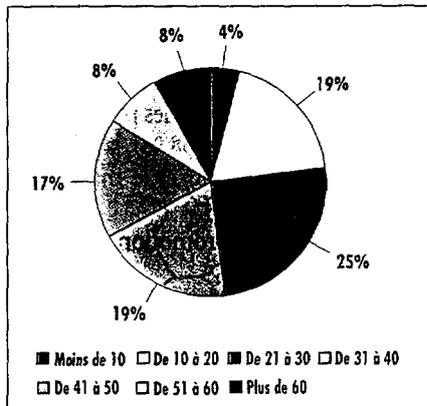
### Les infrastructures utilisées

La possession d'un outil de travail permet de mieux rentabiliser une structure à long terme. 42 % des établissements équestres de l'échantillon sont propriétaires des structures qu'ils utilisent, 23 % le sont partiellement et 31 % louent leurs infrastructures. Par ailleurs, les établissements équestres disposent en moyenne de 17 hectares et on peut évaluer à 6 200 hectares la superficie totale occupée par les structures bretonnes. Il convient d'ajouter aux terrains occupés par les établissements, les superficies valorisées indirectement par les équidés, tels que les surfaces céréalières et les chemins de randonnées. A titre indicatif, 94 % des structures disposent de circuits de promenade.

### La cavalerie

Les tailles et chiffres d'affaires des établissements équestres sont très variables. De même, leurs cavaleries sont disparates : si 4 % des structures ont moins de 10 équidés, elles sont aussi 8 % à en abriter plus de 60. Toutefois, l'échantillon se partage de manière égale autour de 30 chevaux.

### Nombre d'équidés présents dans les établissements bretons.



Source : Alix de FLIGUE, 2000

On compte en moyenne 34 équidés par établissement. Une extrapolation à la population entière permet d'estimer à 12 500 le nombre de chevaux présents dans les structures bretonnes.

Si 50 % des équidés de l'échantillon sont des poneys et 47 % des chevaux de selle, les chevaux de trait et les ânes ne représentent que 3 % de l'effectif.

Près des deux tiers des équidés en établissements équestres possèdent un certificat d'origine, 20 % sont identifiés, 15 % non. Depuis 1998, il est obligatoire de faire identifier les équidés qui participent à des rassemblements ou font l'objet de transaction. Ainsi, le nombre d'équidés non identifiés devrait logiquement diminuer dans les années à venir, également du fait de l'obligation de l'identification généralisée.

68 % des équidés recensés appartiennent aux structures, 20 % sont en pension et 9 % sont en prêt. Par ailleurs, si la majorité des équidés sont au travail, quelques uns restent inactifs et d'autres sont mis à la reproduction. Ainsi, 12 % des structures annoncent vendre des produits de leur élevage.

Enfin, en matière de commerce, 80 % des établissements achètent des équidés, 69 % en vendent, et 6 % déclarent pratiquer le commerce de chevaux. Il y a peu de différences de prix entre les équidés non débourrés et les équidés au travail. Un cheval de selle ou de trait coûte en moyenne 12 000 francs et un grand poney 7 500 francs.

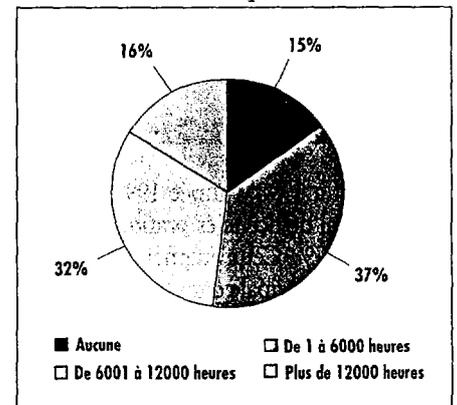
### La clientèle

La majorité des licenciés sont clients des établissements équestres. Ainsi, les licences font partie des rares données

chiffrées régulièrement mises à jour sur les établissements équestres. En 1999, la FFE compte en Bretagne 18 861 licenciés, toutes délégations confondues, soit en moyenne 51 licenciés par structure. A noter qu'en sus des cavaliers licenciés, les établissements bretons accueillent en moyenne chaque année 42 cavaliers réguliers non licenciés, soit après extrapolation, entre 11 500 et 19 500 personnes.

Si 15 % des structures ne vendent pas d'enseignement, 37 % en vendent de 1 à 6 000 heures par an, 32 % de 6 001 à 12 000 heures, et 16 % plus de 12 000 heures. Par ailleurs, 50 % des établissements bretons vendent moins de 100 heures "clients passagers" par an. Ces structures sont tournées vers une clientèle essentiellement locale et régulière. En revanche, les 17 % d'établissements qui vendent plus de 800 heures « passagers » par an ont une activité beaucoup plus touristique, voire saisonnière, qui touche une clientèle nationale et internationale.

### Nombre d'heures d'équitation vendues



Source : Alix de FLIGUE, 2000

En matière de tarifs, l'heure d'équitation "client régulier" coûte en moyenne 59 francs pour un enfant et 69 francs pour un adulte. Les tarifs "clients passagers" sont légèrement supérieurs : 75 francs pour un enfant et 86 francs pour un adulte. Par ailleurs, le prix moyen d'une cotisation, hors licence, est de 330 francs pour un adulte et de 270 francs pour un enfant. Un cheval en pension au boxe coûte de 1 000 à 2 450 francs. Ces variations s'expliquent par la qualité des infrastructures, la situation géographique de l'établissement mais également par les services inclus dans le prix de la pension (travail, soins, etc...).

# Chiffres

## Analyse du secteur d'activité et besoins

Si 7 % des dirigeants d'établissements équestres bretons pensent que leur secteur est en récession, 34 % le jugent stable et 55 % en développement. Ainsi, les acteurs de la filière semblent plutôt optimistes quant à l'avenir de leur secteur. Optimistes et confiants puisque 70 % des établissements projettent d'investir dans les cinq prochaines années.

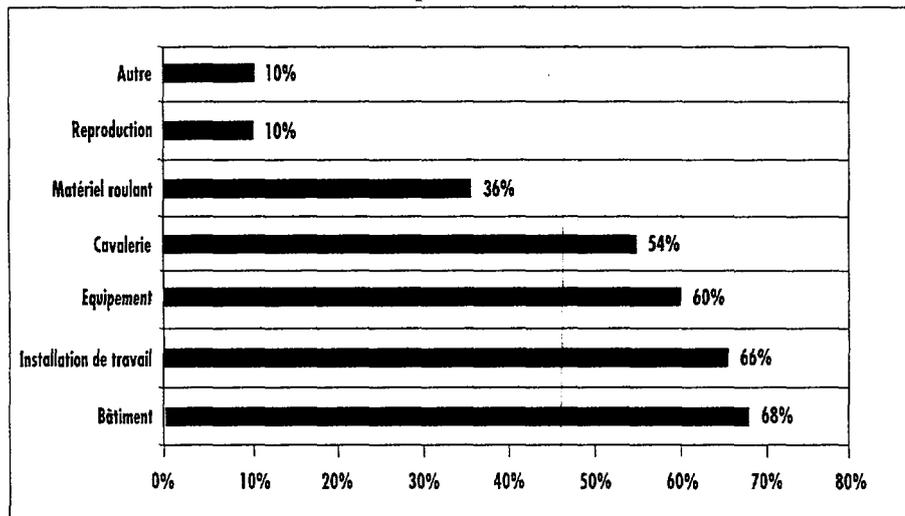
Afin de pouvoir faire évoluer leur activité en étant toujours plus performants et compétitifs, près des deux tiers des établissements équestres bretons interrogés déclarent avoir des besoins en formation. Parmi bien d'autres, les domaines les plus demandés sont l'informatique (58 %), la valorisation des équidés (57 %) et le marketing, communication (47 %).

Enfin, en matière de promotion, 86 % des

dirigeants interrogés pensent qu'il existe en Bretagne des événements qui valorisent la filière équine. Si les interviewés semblent plus sensibles à la proximité des événements qu'à leur envergure, 92 % citent en premier lieu les compétitions équestres. Viennent ensuite les manifestations sur le thème du cheval (57 %), le tourisme équestre (27 %), les concours d'élevage (23 %), les ventes de chevaux (17 %), et, en dernier lieu, les courses (7 %).

A. DE FLIGUE ET A.G. PLANCHARD.

## Prévision d'investissements dans les 5 prochaines années



Source : Alix de FLIGUE, 2000

## POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Les Haras nationaux  
 Direction du développement  
 Observatoire économique et social du cheval  
 Domaine de l'Isle Briand  
 49 220 Le Lion d'Angers  
 Tél. : 02 41 18 22 77  
 Télécopie : 02 41 22 78  
 E.Mail : obseco@haras-nationaux.fr

Source : Inventaire de la filière équine en Bretagne - Les établissements équestres - Alix DE FLIGUE, étudiante en DHEPE au Collège coopératif de Bretagne à Rennes avec le concours de l'Observatoire économique et social du cheval, du Haras national d'Hennebont, de la ligue équestre de Bretagne et de l'ensemble des enquêteurs bénévoles ayant visité les établissements équestres.

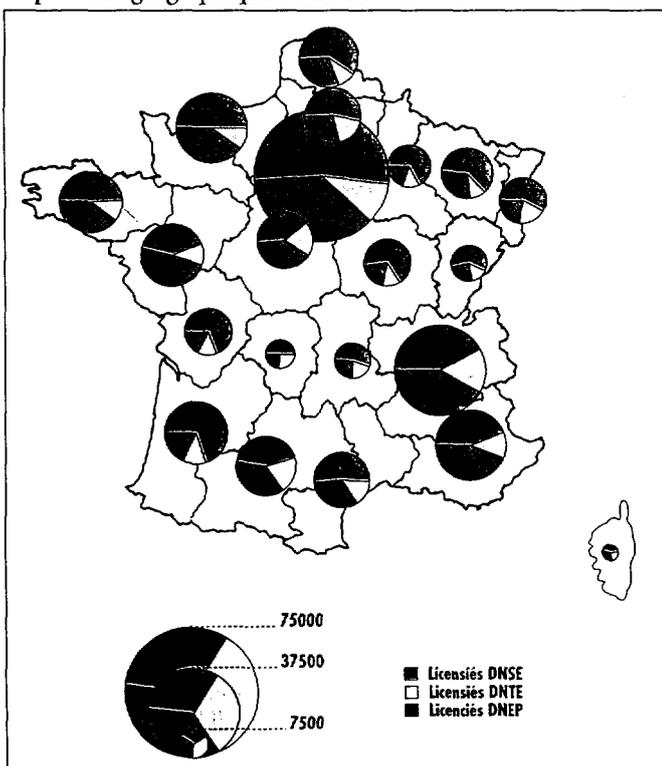
## Les licenciés de la FFE en 1999

Par rapport à 1998, l'année 1999 voit son nombre total de licenciés pratiquants augmenter de 14 %. Cette augmentation trouve sa source principale dans la contribution de la DNPE et de la DNTE, qui progressent respectivement de 52 % et 34 %. La DNSE perd quant à elle, 1 % de licenciés.

Les régions abritant le plus grand nombre de licenciés sont l'Île de France, Rhône Alpes et la Normandie avec respectivement 72 719, 33 676 et 27 930 licenciés soit un tiers des licenciés pratiquants recensés sur l'ensemble de l'hexagone. Cependant, ramené à sa population, la Normandie affiche un taux de pénétration pour 1000 habitants inférieur aux régions Provence Alpes Côte d'Azur et Picardie avec respectivement 8.73 contre 10.35 et 9.66. Quant aux régions Île de France et Rhône Alpes, elles enregistrent des taux de pénétration inférieurs à la tendance constatée au plan national : 6.59 et 5.98 contre 7.05 sur l'ensemble du territoire français.

A.G. PLANCHARD.

## Répartition géographique des licenciés



Source : Les Haras nationaux, OESC, 2000 d'après FFE